

HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL
ET DE LA COMMUNICATION



LA PRESIDENCE

Le Président

N° 001-24/HAAC/CCPED/SG/DM/SCP/SCS-

COMMUNIQUE

Le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) informe les personnes désireuses de couvrir les VODUN DAYS les 09 et 10 janvier 2024 qu'elles peuvent adresser une demande d'accréditation à l'adresse mail de l'Institution : contact@haac.bj et copie à rtalon@presidence.bj accompagnée des pièces suivantes :

1- pour les journalistes ou photojournalistes étrangers :

- une lettre signée de l'employeur précisant la qualification professionnelle du requérant, adressée au Président de la HAAC,
- une copie de la carte de presse ;
- une copie lisible du passeport ;

2- pour les bloggers béninois et étrangers :

- une lettre précisant le nom et l'adresse du blog ;
- une copie lisible de la pièce d'identité (passeport pour les étrangers et Carte Nationale d'identité ou passeport pour les béninois)

3- pour les photographes béninois :

- une copie lisible de la pièce d'identité ;
- une copie de la carte professionnelle ;

4- pour les journalistes et photojournalistes béninois :

- une lettre signée de l'employeur précisant la qualification professionnelle du requérant, adressée au Président de la HAAC ;
- une copie lisible de la pièce d'identité.

Le Président de la HAAC remercie les acteurs des médias pour l'intérêt qu'ils portent à cet évènement culturel majeur et compte sur chacun pour la réussite de sa couverture médiatique.

Pour le Président et P.O
Le Secrétaire Général



Julien Pierre AKPAKI

